

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 JUILLET 2022

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le **- 8** JUIL. 2022 ID: 035-213503527-20220704-2022_07_078-DE

L'an deux mil vingt et deux, le 4 juillet, à dix-neuf heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de Vern-sur-Seiche, légalement convoqué le 28 juin 2022, conformément aux articles L. 2121-9 et suivants, ainsi que L. 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane LABBÉ, Maire.

Présents: 22

M. LABBÉ – Mme LENORMAND – M. MEIGNEN – Mme AUDOUARD - M. MARTINEAU (à partir de la DCM n°2022-07-078) – M. FÉVRIER – Mme GUIGOT - M. LAITU – M. FARAÜS - M. BOCCOU – Mme HUCHE – Mme RENOU - Mme RIALLAND – M. BARGUIL - M. GIRARD – Mme CHALLE – M. DAVIAU - M. DIVAY – Mme ROCHER (présente à partir de la DCM n°2022-07-077) - M. SIMON - Mme ARENA – Mme DESTOUET

Absents excusés: 9

M. MARTINEAU (présent à partir de la DCM n°2022-07-078)

M. BERTRAND

M. CHABOT

Mme PARQUIER

Mme BARDOU

Mme PERRON

Mme DAVID

M. MOYON

Mme ROHER (présente à partir de la DCM n°2022-07-077)

Procurations de vote: 9

M. MARTINEAU, Mandataire M. LAITU (présent à partir de la DCM n°2022-07-078)

M. BERTRAND, Mandataire Mme HUCHE

M. CHABOT, Mandataire Mme LENORMAND

Mme PARQUIER, Mandataire M. MEIGNEN

Mme BARDOU, Mandataire M. GIRARD

Mme PERRON, Mandataire M. LABBÉ

Mme DAVID. Mandataire M. MARTINEAU

M. MOYON, Mandataire M. DAVIAU

Mme ROCHER, Mandataire M.SIMON (présente à partir de la DCM n°2022-07-077)

Secrétaire de séance : Mme RENOU

N° 2022-07-078

OBJET:

PERSONNEL TITULAIRE, STAGIAIRE ET CONTRACTUEL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE — MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur: Monique Lenormand

Rapport:

La règlementation prévoit que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. De même, la modification du tableau des effectifs afin de permettre les avancements de grade relève de la compétence de l'assemblée délibérante.

Par ailleurs, les suppressions d'emplois ainsi que les modifications de postes excédant 10% du nombre d'heures de service hebdomadaire et/ou ayant pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la CNRACL sont soumises à l'avis préalable du comité technique.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la mise à jour du tableau des effectifs proposée, liée aux évolutions de carrières et mobilités, ainsi qu'à l'organisation des services du pôle Education et vie de la cité dans le cadre de la rentrée scolaire 2022-2023

Dans tous les cas, les emplois peuvent être pourvus par un fonctionnaire, ou à défaut, un contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-2, ou 3-3 le cas échéant, de la loi n°84-53 du 6 janvier 1984 modifiée. Le traitement sera alors calculé par référence à un échelon de la grille indiciaire du grade correspondant à l'emploi. Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Voir tableau annexé

1. Evolution dans le cadre des évolutions de carrière et mobilités

Affiché le 2 | Miché le 10:035-213503527-20220704-2022_07_078-DE

Des modifications de grade sont proposées dans le cadre des évolutions de carrière suite à la réussite à un examen professionnel, ainsi qu'en raison d'ajustements nécessaires dans le cadre des mobilités (grade de l'agent sortant différent du grade de l'agent entrant).

2. Evolution dans le cadre de l'organisation de la rentrée scolaire 2022-2023

Comme chaque année, une réflexion a été engagée sur l'organisation des services scolaires, périscolaires, restauration et propreté, et les impacts sur les plannings annualisés des agents dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire.

Pour septembre 2022, le contexte de la réflexion reconduit l'organisation en cours avec des ajustements de postes qui tendent à la baisse dans un souci d'optimisation des ressources sans remettre en cause l'encadrement sécurisé des enfants.

Il est néanmoins souligné qu'une ouverture potentielle de classe maternelle en septembre pourrait venir remettre en cause l'organisation proposée et donc certains postes.

Ceci exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique :

Vu le décret n°91-298 modifié du 2 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois à temps non complet ;

Vu le tableau des effectifs ci-après annexé :

Vu l'avis favorable de la commission Administration Générale, Finances, Ressources Humaines et Devoir de Mémoire en date du 21 juin 2022 ;

Vu l'avis favorable du comité technique local en date du 29 juin 2022 ;

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants par vote à main levée :

- 7 abstentions : M. Jacques Daviau, M. Christian Divay, M. Didier Moyon par procuration, Mme Dominique Rocher, M. Stéphane SIMON, Mme Sonia Arena et Mme Sandrine Destouet.
- 22 voix pour
 - D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs telle que proposée dans l'annexe jointe :

DE PRECISER que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Stéphane LABBI

Recu en préfecture le 06/07/2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifiée exécutoire le _ 3 JUIL. 2022 Transmise en Préfecture le _ 6 JUIL.

Affichée le - 8 JUIL. 2022

- 6 JUIL. 2022

Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le 08/07/2022

SITUATION <u>CIBLE</u> (extraits)

ID: 035-213503527-20220704-2022_07_078-DE

	PERMANENTS

Service	Emploi JVS	N°POSTE	GRADE ACTUEL	QUOTITE DU POSTE (35e)	PROPOSITION AU CONSEIL MUNICIPAL	NOUVEAU GRADE	NOUVELLE QUOTITE DU POSTE (35e)
				(336)			
POP SOL/TAGV POP SOL/Gestion	POP SOL/Gestionnaire TAGV	C04-7	Animateur	9,00	SUPPRESSION DU GRADE AU NIVEAU SUPERIEUR		
			Adjoint d'animation		PAS DE CHANGEMENT	Adjoint d'animation	9,0
EBCV/Espaces verts	EBCV/Agent.e polyvalent espaces verts	C05-13	Adjoint technique	35,0	AJUSTEMENT DE GRADE DANS LE CADRE D'UNE MOBILITE	Adjoint technique principal de 2e classe	35,0
EBCV/Espaces verts	EBCV/Agent.e polyvalent espaces verts	C05-15	Adjoint technique	35,0	EVOLUTION DE CARRIERE SUITE REUSSITE EXAMEN PROFESSIONNEL	Adjoint technique principal de 2e classe	35,0
POP SOL/Accueil population, état civil, formalités	POP SOL/Assistant.e administrative et accueil	C04-3	Adjoint administratif	35,0	EVOLUTION DE CARRIERE SUITE REUSSITE EXAMEN PROFESSIONNEL	Adjoint administratif principal de 2e classe	35,0
CCAS	POP SOL/Assistant.e administrative CCAS	C04-5	Adjoint administratif	35,0	EVOLUTION DE CARRIERE SUITE REUSSITE EXAMEN PROFESSIONNEL	Adjoint administratif principal de 2e classe	35,0
EVC/Restauration	EVC/Livraison	C06-39	Adjoint technique	16,0	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : HAUSSE QUOTITE < 10%	Adjoint technique	16,6
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	LC09	Adjoint d'animation	12,1	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE > 10%	Adjoint d'animation	6,8
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire, référent.e	ND01	Adjoint d'animation	6,5	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation	6,3
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	ND02	Adjoint d'animation	5,7	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation	5,5
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire, référent.e	ND03	Adjoint d'animation	6,5	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : HAUSSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation	7,1
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	ND11	Adjoint d'animation	5,7	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation	5,5
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Responsable équipe périscolaire	NDF05	Adjoint d'animation principal 1e classe	29,8	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation principal 1e classe	29,1
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	NDF09	Adjoint d'animation	12,1	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE > 10%	Adjoint d'animation	6,8
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	LC08	Adjoint d'animation	13,4	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE > 10%	Adjoint d'animation	6,8
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	NDF08	Adjoint d'animation	13,4	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE > 10%	Adjoint d'animation	6,8
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Binôme équipe périscolaire	LC06	Adjoint d'animation	24,5	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation	20,6
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Responsable équipe périscolaire	LC05	Adjoint d'animation	22,6	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : HAUSSE QUOTITE > 10%	Adjoint d'animation	26,2

ETAT DES EFFECTIFS <u>NON</u> PERMANENTS

Service	Emploi	N°POSTE	GRADE ACTUEL	QUOTITE DU POSTE (35e)	ETAT DES EFFECTIFS <u>NON</u> PERMANENTS ACTUALISE	NOUVEAU GRADE	NOUVELLE QUOTITE DU POSTE (35e)
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	ND Mat	Adjoint d'animation	5,7	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation	5,5
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	ND Elem	Adjoint d'animation	5,7	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation	5,5
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	NDF Elem	Adjoint d'animation	7,0	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : SUPPRESSION		
EVC/Scolaire et périscolaire	EVC/Animateur.trice périscolaire	LC Elem	Adjoint d'animation	7,0	MODIFICATION ORGANISATION SCOLAIRE 2022- 2023 : BAISSE QUOTITE < 10%	Adjoint d'animation	6,8